

Réunion du Conseil
Jeudi 2 mai 2024 à 14h
Bât. BELENOS, salle BEL. 304

Présent.es : Benoît AUCLERC (Lyon 3, Marge) ; Aurélie BARRE (Lyon 3, CIHAM) Pierluigi BASSO (Lyon2, ICAR) ; Eric BORDAS (directeur adjoint ED 3LA, ENS, IRHIM) ; Adrien BRESSON (doctorant, UJM, HISoMA, en visioconférence) ; Pascale BRILLET-DUBOIS (Lyon 2, HISoMA) ; Marc DESMET (UJM, IHRIM) ; Pascaline DURY (Lyon 2, CeRLA) ; Lawrence GASQUET (directrice adjointe ED 3LA, Lyon 3, IETT) ; Virginie GIBERT (Lyon 2, Conseillère emploi et compétences des doctorant.es et des docteur.es) ; Denis JAMET (Lyon 3, CEL) ; Céline LATHUILIERE (secrétariat, ED 3LA, Lyon 3) ; Jérémie MAJOREL (Lyon2, Passages XX-XXI) ; Julia MALLET (Doctorante, Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Philippe MEUNIER (directeur ED 3LA) ; Eva MODOLO (secrétariat ED 3LA, Lyon 2) ; Anne-Cécile NENTWIG (CNSMD de Lyon) ; Lena OSTY (doctorante, Lyon 3, IETT) ; Brigitte PAKENDORF (Lyon2, DDL) ; Soline PESTRE (Doctorante, Lyon 2, Passages XX-XXI) ; Pascale TOLLANCE (directrice adjointe ED 3LA, Lyon 2, LCE) ; Jean-Christophe STUCCILLI (Musée des Beaux-Arts de Lyon).

Excusé.es : Jean-Luc BAYARD (directeur de la recherche, ENSASE) ; Olivier BARA (Lyon 2, IHRIM) représenté par Eric BORDAS ; Cécile DAVRIEUX-DE-BECDELIEVRE (Bibliothèque municipale de Lyon) ; Anne DE FORNEL (CNSMD de Lyon) représentée par Anne-Cécile NENTWIG) ; Gilles DEL VECCHIO (directeur adjoint ED 3LA, UJM, ECLLA) représenté par Marc DESMET ; Sibylle GOEPPER (Formations ED 3LA, Lyon 3, IETT) ; Raphaël LUIS (ENS, CERCC) ; Julie SERMON (Lyon2, Passages XX-XXI) représentée par Jérémie MAJOREL.

1. Informations diverses

1.1. Au 2 mai, le bilan financier provisoire des missions 2024 pour colloques ou travaux sur le terrain s'élève à 11843,05 € et concerne pour l'instant 34 missions, soit une moyenne de 348 euros par doctorant.e.

1.2. Festival international de littérature de Lyon
Journée d'ouverture le 21 mai de Littérature Live, festival international de littérature de Lyon du 21 au 27 mai 2024. (Invitation pour 1 personne à renvoyer pour le 10 mai)

*Cartographie des lieux littéraires

*Ecrire pour comprendre : dialogue avec l'écrivain irlandais Colum McCann (*American mother*, point de vue de la mère du journaliste James Foley, assassiné en Syrie) ; avec l'historienne ukrainienne Olesya Khromeychuk.

*Réparer les oublis de l'histoire : conversation avec deux auteurs, Beata Umubyeyi Mairesse, franco-ruwandaise, qui relate dans *Le Convoi*, le génocide des Tutsi de 1994 ; et avec Hisham Matar, dont l'œuvre *Mes Amis* (Gallimard, trad. David Fauquemberg, 2024) explore l'amitié entre expatriés libyens à Londres.

Jérémy Majorel, responsable, cette année, de la formation transversale FILL en partenariat avec la Villa Gillet : <https://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article130>, regrette que les deux livres au programme pour les 7 inscrit.es soient arrivés très en retard, mais se félicite de l'écriture des billets de blog et des articles. Ces derniers seront soumis à la lecture de l'autrice, Emmanuelle Bayamack-Tam, et de l'auteur, Wilfried N'Sondé, qu'elles/ils rencontreront le 27 mai prochain.

N.B. : suite au départ de Catinca Dumitrascu, notre nouvel interlocuteur à la Villa Gillet et membre du Conseil en tant que personnalité extérieure est Luc Angelini.

1.3. Formulaire CSI 2024

Rappelons qu'il faut utiliser, à l'exclusion de tout autre, le formulaire 2024 qui est actuellement en ligne et qui a été modifié par rapport à celui de l'an dernier, suite aux discussions lors de la dernière réunion du Conseil début mars.

Voir onglet « Parcours doctoral » : <https://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article121>

Voir onglet « Informations pratiques et textes réglementaires », rubrique documents à télécharger : <https://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article87>

Rappelons aussi que c'est au doctorant de le mettre lui-même sur son compte ADUM. Chaque unité de recherche est chargée de mettre les rapports du CSI de ses doctorant.es sur la BUL grâce à un lien et un mot de passe qui sont traditionnellement précisés dans un courrier à la fin du mois de mai.

1.4. Brève 448 : appel à candidatures pour un contrat CIFRE (2025-2028) avec le RIZE de Villeurbanne, équipement culturel qui développe un programme autour de 3 axes thématiques : mémoires urbaines, mémoires sociales et mémoires migrations. Dépôt des candidatures le 6 septembre au plus tard.

1.5. Plateforme ADUM

Le déploiement du module soutenance est annoncé prochainement, peut-être à partir de septembre.

Les inscriptions pédagogiques pourront se faire dès le 3 juin sur la plateforme. Attention : les inscriptions en D1 et à partir de D5 sont examinées par le Commission doctorale de 3LA dont la première réunion a lieu généralement la première semaine d'octobre.

2. ChatGPT et écriture de la thèse

La direction de l'ED 3LA a été alertée par une collègue de l'UMR ICAR dont une doctorante étrangère rencontrant des difficultés dans la rédaction de sa thèse, a fini par avouer avoir eu recours systématiquement à ChatGPT et avoir utilisé le traducteur automatique pour rédiger des paragraphes entiers.

Si l'École doctorale n'a pas les moyens institutionnels de légiférer, elle peut au moins s'interroger sur de telles pratiques depuis que les artefacts de l'intelligence artificielle se sont imposés récemment et brutalement à toute la communauté académique. La question n'est plus de savoir si l'on est favorable ou non à leur utilisation, ils sont là, à portée de main ! Si une formation des doctorant.es sur les usages de l'intelligence artificielle est nécessaire, et pas seulement dans la

pratique pédagogique comme cela se fait actuellement, le recours à ChatGPT dans la rédaction de la thèse semble relever d'abord de la déontologie de la citation dans la mesure où tout texte généré par l'intelligence artificielle mérite d'être encodé pour pouvoir l'insérer dans un texte qui l'englobe, comme on peut s'approprier une citation.

De façon plus générale, ce sont tous les échanges entre doctorant.e et directeur/trice qui sont amenés à être repensés, tout comme la soutenance qui retrouve dès lors son sens et son importance : comment reconnaître, en effet, un doctorat qui produit d'un artifice, ne correspond plus à la personne ? Il revient à la soutenance et à sa dimension orale de dénoncer l'hiatus entre le produit écrit et la pensée de l'impétrant.e, et de sanctionner en refusant de délivrer le diplôme du doctorat.

3. Enquête SIREDO¹ 2024 : données de l'année civile 2023 et de l'année universitaire 2023-2024

41 soutenances en 2023

	H	F	
Lyon2	7	9	16
Lyon 3	3	5	8
UJM	2	2	4
ENS	7	6	13
	19	22	

Inscriptions en 2023-2024

428² dont **62** premières inscriptions :

Lyon 2	12	17	29
Lyon 3	8	8	16
UJM	4	4	8
ENS	2	7	9
	26	36	

Nombre total d'inscriptions

Lyon 2	76	112	188
Lyon 3	41	76	117
UJM	34	41	75
ENS	14	34	48
	165	263	

La durée moyenne des thèses soutenues en 2023 est de **72** mois

Lyon 2	72
Lyon 3	86
UJM	69
ENS	60

82 Contrats doctoraux 2023-2024

	D1	D2	D3	Total
Lyon 2	13	8	13	34
Lyon 3	6	9	10	25

¹ Système national informatisé de recueil de données

² Eva Modolo a enregistré le matin même de la réunion du Conseil deux autres inscriptions, soit 430.

UJM	2	1	1	4
ENS	8	7	4	19

4. Doctoriales des 4 et 5 juin 2024 au musée des Beaux-Arts de Lyon

Le programme est le suivant :

Mardi 4 juin

Ouverture : accueil des participant-es, mot d'introduction

- 9h : Café de bienvenue et accueil des participant-es
- 9h30 : Ouverture des doctoriales, mot d'introduction
 1. Mots de remerciements du comité
 2. Mots de Philippe Meunier (directeur de l'ED) et de Jean-Christophe Stuccilli (MBA)

10h-11h : Premier panel : Poétiques de l'entre-deux

Modération : Julia Mallet (Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI)

- 10h-10h30 : Vianney Dubuc, Ecole Normale Supérieure de Lyon, IHRIM : "Pour une approche stylistique de la subjectivité : la question de l'interdisciplinarité"
- 10h30-11h : Julien Daillère, Université Jean Moulin Lyon 3, CERCC : "La zoopoétique : une recherche « à l'affût »"

11h-11h30 : Pause

11h30-12h30 : Deuxième panel : Formes artistiques de l'entre-deux

Modération : Yonathan Alonzo-Herrera (Université Lumière Lyon 2, LCE)

- 11h30-12h : Wen Dos Santos, Université Jean Moulin Lyon 3, IETT : " Interdisciplinarité dans des œuvres japonaises"
- 12h-12h30 : Elena Roig Cardona, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, ECLLA : "Les liens entre littérature, architecture et arts plastiques pendant l'après-guerre espagnole (1939-1959) : une exploration intermédiaire"

12h30 - 14h : pause déjeuner

14h-15h30 : Troisième panel : L'institution comme entre-deux

Modération : Camille Rivoire (Université Jean Moulin Lyon 3, IETT)

- 14h-14h30 : Tessa Ashlin Nunn, Danser, Université Jean Moulin Lyon 3, CERCC : "Lire, Écrire : Penser la thèse à travers une pratique corporelle"
- 14h30-15h : Julia Mallet, Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI : "Ambivalence du statut doctoral et cheminement académique : figurabilité d'un problème sociologique dans *Le Théorème de Marguerite* (Anna Novion, 2023)"

Pause : 15h-15h30

- 15h30-16h : Adrien Bresson, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, HiSoMA UMR5189 : "Le musée des Beaux-Arts de Lyon comme entre-deux artistique, historique et littéraire : d'*Il n'y aura pas de sang versé* de Maryline Desbiolles aux *Rayons perdus* de Louisa Siefert" (qui introduit les médiations culturelles)

16h-16h10 : mot de conclusion de la première journée par le comité d'organisation

Mercredi 5 juin

8h30 : accueil des participant-es, présentation des interventions

9h-10h20 : Quatrième panel : Les œuvres du Musée des Beaux-Arts : représentations de l'entre-deux

Moderation : Ginette Ngo Mintoogue (Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI)

- 9h-9h40 : Noémie Dumont, Université Lyon 3, IHRIM : "Les étapes du doctorat au prisme la série du *Poème de l'âme* de Louis Janmot (Musée des Beaux-Arts de Lyon) : une possible interprétation de la vie de jeune chercheur·euse"
- 9h40-10h20 : Christopher Beynel, Université Lumière Lyon 2, Passages XX-XXI : "Influences réciproques entre les arts visuels et la danse"

10h20-11h : Table ronde sur l'esthétique animée par Lawrence Gasquet + mot de conclusion

11h : Déambulations dans le musée

Les Doctoriales 2024 se dérouleront donc sur une journée et demie, avec 9 communications. Il a été décidé que l'événement qui avec la Rentrée de janvier assure la visibilité de l'École doctorale 3LA, mérite de se dérouler le mardi 4 juin dans l'auditorium Faucillon que le musée des Beaux-Arts de Lyon grâce à Jean-Christophe Stuccilli, attaché de conservation du patrimoine et membre du Conseil, met aimablement à notre disposition. L'ED 3LA louera les services d'un prestataire extérieur, l'entreprise Audiance, pour assurer la régie durant la journée.

Le repas sous forme de buffet se tiendra sur la terrasse du restaurant au premier étage alors même que le mardi est le jour de fermeture des musées nationaux. La matinée du lendemain sera consacrée à la médiation culturelle autour, en particulier, de la série du *Poème de l'âme* du peintre lyonnais Louis Janmot, mise à l'honneur récemment au musée d'Orsay qui lui a consacré une exposition du 12 septembre 2023 au 07 janvier 2024.

5. Campagne 2024 des contrats doctoraux (sur contingent d'établissement)

5.1. Calendrier : le dossier de candidature est téléchargeable depuis le vendredi 3 mai sur le site de l'École doctorale : <https://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article41>

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **jeudi 13 juin à 14 h**. Les résultats de la pré-sélection seront publiés le **jeudi 27 juin** dans la soirée. Les auditions se dérouleront **les 4 et 5 juillet**, et la liste des candidat.es proposée.es pour les contrats doctoraux sera consultable comme les années précédentes sur le site de l'ED par une brève d'actualité, dans la journée du 6 juillet.

A propos des auditions, il a été rappelé qu'elles auront lieu comme d'habitude en présentiel, sauf cas exceptionnel qui tient à une situation de handicap reconnu, objet d'une « notification de décision d'accord de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé » émanant de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

5.2. Constitution du dossier

Après échanges, le Conseil reste attaché à l'unanimité de ses membres présents à l'ajout du mémoire de Master 2 comme pièce obligatoire du dossier. Sa lecture même incomplète permet à la commission évaluatrice d'évaluer les qualités du / de la future chercheur /euse et, le cas échéant, d'apprécier le projet de thèse dans sa diachronie.

6. Questions diverses

Le Conseil, à l'unanimité de ses membres présents votants, s'est prononcé favorablement à la demande dérogatoire, dûment motivée, de rédaction et de soutenance de la thèse en anglais de

Daniela Valente, UMR 5596, DDL, sous la codirection de Sophie Kern et Christophe Dos Santos.

La séance est levée à 17h30.

Ph. Meunier

CR relu par Éric Bordas